



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Jeudi 30 octobre 2014 A 20 h**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)**

Présents : BARTHEL Gérald, COLIN Sébastien, HENOT François, KALIS Lionel, LORRAIN Michel, MATHIEU Isabelle, RENAUD Christophe, ROBIN Richard, GENIN Arnaud, SPIQUEL Sylvie, VINCENT Maria, VINCKEL Marie-Claire, BRASTEL Fabienne et PERRIN Yves

Absent excusé : MORHAIN Gilbert, WINCKEL Marie-Claire

Date de convocation : 24.10.2014

Délibération n°44 – Motion d’opposition au projet du gouvernement de supprimer les dotations aux communes pour les distribuer aux intercommunalités :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé du Maire, après en avoir délibéré, réaffirme son opposition ferme au transfert des dotations aux communes vers les intercommunalités.

Vote à l’unanimité.

Délibération n°45 – Affirmation du soutien de la commune au Conseil Général de la Moselle et à son maintien dans l’organisation territoriale :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, réaffirme son opposition ferme à la suppression du Conseil Général.

Vote à l’unanimité.

Délibération n°46 – Délégation à l’information et à la communication de la défense:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer comme délégué à l’information et à la communication de la défense conformément à l’instruction ministérielle du 8 janvier 2009 :

- Monsieur Gérald BARTHEL

Vote à l’unanimité.

Délibération n°47 – Modification tarifs location centre socio culturel à l'Association Les Mongolfières (cours de zumba) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réduire le montant annuel de la location de la salle de 600 € à 500 € à partir du 1^{er} janvier 2015.

14 voix pour, une voix contre.

Délibération n°48 – Avenant travaux RD 5 Longeville les Cheminot :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, décide d'autoriser le Maire à signer l'avenant aux travaux de la RD 5 de Longeville les Metz pour un montant toutes taxes comprise de 19 034 €.

Vote à l'unanimité.

Délibération n°49 – Location chasse communale :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, décide de louer les 3 lots de chasse communale, pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, par renouvellement du bail par conventions de gré à gré au profit des locataires précédents, soit :

- Lot 1 de 190 environ à M. BUZON Denis pour un loyer annuel de 1 781€
- Lot 2 de 211 ha environ à M. JOUIN Michel pour un loyer annuel de 935€
- Lot 3 de 188 ha environ à M. BUZON Denis pour un loyer annuel de 564€

Vote à l'unanimité.

Délibération n°50 – Modification des statuts de la CCSM – transfert de compétence « instruction technique des autorisations d'urbanisme » :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, décide de ne pas valider la modification des statuts de la CCSM pour le transfert de compétence « instruction technique des autorisations d'urbanisme ».

4 voix pour, 6 voix contre et 5 abstentions.

NOMS	Prénoms	Fonctions	Signatures
BARTHEL	Gérald	3ème adjoint	
BRASTEL	Fabienne	Conseillère	
COLIN	Sébastien	Conseiller	
GENIN	Arnaud	Conseiller	
HENOT	François	Maire	
KALIS	Lionel	Conseiller	
LORRAIN	Michel	Conseiller	
MATHIEU	Isabelle	Conseillère	
MORHAIN	Gilbert	Conseiller	Excusé
PERRIN	Yves	Conseiller	
RENAUD	Christophe	1er adjoint	
ROBIN	Richard	Conseiller	
SPIQUEL	Sylvie	2ème adjoint	
VINCENT	Maria	Conseillère	
VINCKEL	Marie Claire	Conseillère	